

ECOLE	R.P.I. Aigueperse – Saint Igny de Vers Le Bourg 69790 Aigueperse 69790 Saint Igny de Vers
Date	09/03/2021
Commune	Aigueperse – Saint Igny de Vers

Participants	prénom, nom, fonction
Présentiel :	
- Marjorie PINTO (enseignante, directrice de l'école d'Aigueperse)	
- Marion BERNARD (enseignante, directrice de l'école de Saint Igny de Vers)	
- Oriane BOUILLARD (enseignante CP-CE1)	
- Anaïs DESJARDIN (représentant des parents d'élèves- classe de cycle 1)	
- Lucie SUCHET (conseil municipal mairie d'Aigueperse)	
- Alain MORIN (maire de Saint Igny de Vers)	
Distanciel :	
- David CADOT (représentant des parents d'élèves – classe de cycle 2)	
- Christophe BOUILLOT (représentant des parents d'élèves- classe de cycle 3)	
- Charlotte FILIPEK (conseil municipal mairie de Saint Igny de Vers)	
- Vanessa OCANA (enseignante de CP-CE1)	

Absents excusés	prénom, nom, fonction
- Mme DEMARET (Inspectrice de l'Education Nationale)	
- Christelle CHAPUIS (employée communale, surveillance dans le car et à la cantine)	
- Sylvie TELUOB (employée communale, surveillance cantine et garderie)	
- Séverine CONDEMINÉ (employée communale - ATSEM)	
- Nathalie BRUNET (AESH – classe de cycle 1)	
- Geneviève CHAMAKOFF (AESH – classe de cycle 1)	
- Corinne DESCHAUX-BLANC (AESH – classe de cycle 3)	
- Vanessa PASSOT (représentant des parents d'élèves – classe de cycle 1)	
- Marina LAVENIR (représentant des parents d'élèves – classe de cycle 2)	
- Sylvia BESSON ((représentant des parents d'élèves – classe de cycle 3)	

Ordre du jour
1. Validation du procès-verbal du conseil précédent
2. Délibération pour réunir les conseils des écoles d'Aigueperse et de St Igny de Vers
3. Fonctionnement de l'école
a. Le fonctionnement, le rôle, et les modalités de délibération du conseil d'école
b. La présentation de l'équipe éducative, du RASED, des membres du conseil d'école
c. Le règlement intérieur de l'école en respect du nouveau règlement départemental: vote
d. La charte de la laïcité à l'école
e. Elections des délégués des parents d'élèves : résultats
f. Coopérative scolaire : fonctionnement, bilan financier
4. Hygiène et sécurité
a. Sécurité : présentation des différents dispositifs dans le cadre scolaire et périscolaire et retour sur les exercices de sécurité (incendie, PPMS attentat/intrusion)
b. Protocole sanitaire
c. Alimentation à l'école (gâteaux d'anniversaire, pâtisserie)
d. Travaux : demandes, bilan
5. Actions pédagogiques
a. Projet d'école et de classes : présentation
b. Projet numérique : ENIR
c. Evaluations : présentation
d. Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
e. Dispositifs d'aide (PPRE, PAP, RASED, Pôle Ressources...)
f. Actions du Conseil Ecole Collège
6. Périscolaire
a. Utilisation des locaux scolaires en dehors des horaires scolaires
b. Accueil périscolaire : présentation, organisation
Début du conseil : 18h00 - Fin du conseil : 19h30

Rédaction du procès-verbal

1. Validation du procès-verbal du conseil précédent

Le procès-verbal du conseil du 23 juin 2020 a été validé.

2. Délibération pour réunir les conseils des écoles d'Aigueperse et de St Igny de Vers

Les conseils d'école de Saint Igny et d'Aigueperse prennent la délibération à l'unanimité de se réunir en un seul conseil d'école pour l'année scolaire 2020-2021. La présidence de la réunion sera assurée par la directrice de l'école qui accueille la réunion.

3. Fonctionnement de l'école

a. Le fonctionnement, le rôle, et les modalités de délibération du conseil d'école

Il est composé des directrices, des maires de Saint Igny de Vers et d'Aigueperse ou de leurs représentants, de l'équipe éducative, des représentants des parents et des DDEN.

Il se réunit au moins deux fois dans l'année et obligatoirement dans les 15 jours suivant les élections.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis au moment de l'élaboration de projet d'école, fait des suggestions sur des points tels que les actions pédagogiques, l'utilisations des moyens, l'hygiène scolaire, adopte le projet d'école, donne son accord pour les activités complémentaires éducatives, sportives, culturelles, est consulté sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors du temps scolaire.

b. La présentation de l'équipe éducative

A Saint Igny de Vers, Mme Vanessa OCANA est l'enseignante de la classe de CP-CE1-CE2, les jeudis et vendredis et Mme Oriane BOUILLARD complète les lundis et mardis.

Marion Bernard est la directrice de l'école et l'enseignante de la classe de cycle 1 (TPS, PS, MS, GS), Séverine Condemine est l'ATSEM de la classe maternelle. Deux A.E.S.H. (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) sont présentes en classe maternelle : Mme Nathalie Brunet et Mme Geneviève Chamakoff.

A Aigueperse, Marjorie Pinto est l'enseignante de la classe de CM1-CM2 et la directrice de l'école. Une A.E.S.H., Corinne Deschaux Blanc Forest est présente à Aigueperse.

Pascale Fayard prépare les repas à la cantine.

Christelle Chapuis accompagne les enfants lors des trajets en car et les prend en charge durant le temps de midi pour les élèves qui restent à la cantine, elle est aussi présente toutes les après-midis à Aigueperse de 15h à 16h30 pour aider à la gestion de l'école.

Sylvie Teluob aide à la cantine et à la surveillance pendant le temps de midi et la garderie de 17h à 18h les lundis, mardis, jeudis.

Véronique Bouillot assure la garderie d'Aigueperse.

c. Effectifs actuels des classes et prévision des effectifs pour 2021/2022

2020 - 2021

2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	5	8	10	7	4	7	11	9

Classe 1 = 26 ; classe 2 = 18 ; classe 3 = 20
Total = 64 élèves (dont 3 TPS)

2021 - 2022

2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	8	5	9	12	8	4	6	10

Classe 1 = 25 ; classe 2 = 20 ; classe 3 = 20
Total = 65 élèves

Il est à noter que les CE2 seront accueillis à Aigueperse afin d'équilibrer les effectifs.

d. Le règlement intérieur de l'école et la charte de la laïcité à l'école

Lecture et vote du règlement intérieur de l'école.

Lecture de la charte de la laïcité.

Vous les trouverez dans la pochette de liaison de votre enfant, merci de les lire et les signer.

e. Elections des délégués des parents d'élèves : résultats

	Titulaires	Suppléants
Cycle 1	DEJARDIN Anaïs (maman de Noémie) 06.50.47.63.20 dejardin.anais@live.fr	PASSOT Vanessa (maman d'Evan et Léo) 06.83.06.16.29 laurent.passot69790@gmail.com
Cycle 2	LAVENIR Marina (maman de Malo) 06.99.62.23.83 marina.lavenir@yahoo.fr	CADOT David (papa de Gaspard et Augustine) 06.33.37.16.28 david.cadot71@orange.fr
Cycle 3	BOUILLOT Christophe (papa de Chloé et Evan) 06.85.56.36.86 christophe_bouillot@orange.fr	BESSON Sylvia (maman de Marceau et Agathe) 06.29.53.36.73 bessonlortonsylvia@gmail.com

A Aigueperse, 29 parents votants sur 37 ont participé au vote pour cette élection (1 bulletin nul).

A St Igny de Vers, 45 parents votants sur 70 ont participé au vote pour cette élection. (2 bulletins nuls)

Les représentants de parents d'élèves sont disponibles pour transmettre les éventuelles remarques ou questions concernant le fonctionnement de l'école.

f. Coopérative scolaire : fonctionnement, bilan financier

Les deux écoles sont affiliées à l'OCCE.

Pour St Igny :

Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2019 au 31 août 2020	
CHARGES	PRODUITS
60700008 - Achats de produits pour cession	70700008 - Ventes de produits pour cession
805,50	1 416,36
61681008 - Assurances versées à l'OCCE	70800008 - Produits des activités éducatives
10,25	0,00
61810008 - Charges des activités éducatives	74100008 - Subventions Etat, Collectivités loc.
1 808,63	1 400,00
62810008 - Cotisations versées à l'OCCE	74200008 - Subventions d'associations
82,00	660,00
65000008 - Autres charges courantes	75000008 - Autres produits courants
10,00	0,00
67000008 - Charges exceptionnelles	75600008 - Participations volontaires des familles
0,00	39,00
68000008 - Achats de biens durables	76700008 - Intérêts perçus
0,00	0,00
	77000008 - Produits exceptionnels
	0,00
TOTAL DES CHARGES (A)	TOTAL DES PRODUITS (B)
2 716,38	3 515,36
Résultat de l'année 2019/2020 (B-A) (+/-) : 798,98	

Bilan simplifié au 31 août 2020	
ACTIF	PASSIF
Soldes des comptes au 31/08	
512 Banque (1)	110 Report à nouveau au 01/09/2019
6 488,88	5 689,90
514 Caisse en espèces (2)	(égal à l'actif/passif au 31/08/2019)
0,00	
	Résultat de l'année 2019/2020
	798,98
TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DU PASSIF
6 488,88	6 488,88

Pour Aigueperse :

Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2019 au 31 août 2020	
CHARGES	PRODUITS
60700008 - Achats de produits pour cession	70700008 - Ventes de produits pour cession
2 490,31	1 729,03
61681008 - Assurances versées à l'OCCE	70800008 - Produits des activités éducatives
6,25	2 019,53
61810008 - Charges des activités éducatives	74100008 - Subventions Etat, Collectivités loc.
1 580,22	0,00
62810008 - Cotisations versées à l'OCCE	74200008 - Subventions d'associations
50,00	836,00
65000008 - Autres charges courantes	75000008 - Autres produits courants
10,40	0,00
67000008 - Charges exceptionnelles	75600008 - Participations volontaires des familles
8,64	21,00
68000008 - Achats de biens durables	76700008 - Intérêts perçus
0,00	0,00
	77000008 - Produits exceptionnels
	8,64
TOTAL DES CHARGES (A)	TOTAL DES PRODUITS (B)
4 145,82	4 614,20
Résultat de l'année 2019/2020 (B-A) (+/-) : 468,38	

Bilan simplifié au 31 août 2020	
ACTIF	PASSIF
Soldes des comptes au 31/08	
512 Banque (1)	110 Report à nouveau au 01/09/2019
4 443,23	4 087,93
514 Caisse en espèces (2)	(égal à l'actif/passif au 31/08/2019)
-113,08	
	Résultat de l'année 2019/2020
	468,38
TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DU PASSIF
4 556,31	4 556,31

Nous remercions les mairies et l'association des parents d'élèves, le Sou des écoles pour leurs subventions.

Les détails des comptes sont consultables sur rendez-vous dans les écoles.

g. Budgets municipaux : attribution, utilisation des crédits

A Saint Igny de Vers, le budget de fonctionnement est de 1 200 € par classe et par an avec une subvention de 1 400 € versée à l'association OCCE.

A Aigueperse, le budget de fonctionnement est de 2 000 € par an avec une subvention de 100€ versée à l'association OCCE.

Ces budgets permettent l'achat des manuels, fournitures scolaires, produits et jeux éducatifs, matériel de sport.

4. Hygiène et sécurité

a. Sécurité : présentation des différents dispositifs dans le cadre scolaire et périscolaire et retour sur les exercices de sécurité (incendie, PPMS attentat/intrusion)

Deux registres sont constitués dans les écoles : le registre incendie et le registre PPMS.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité prévoit un exercice de confinement ou de fuite en cas d'intrusion. A St Igny, cet exercice a eu lieu le 17 décembre après-midi et à Aigueperse le 4 décembre.

L'accès au bâtiment reste aisé dans les deux écoles.

Les exercices se sont bien déroulés. Les élèves ont plutôt bien réagi. Ils se sont confinés sans excitation et en silence dans les deux écoles

L'exercice incendie dans les deux écoles a eu lieu le 15 septembre sans incident particulier.

b. Protocole sanitaire liée à la gestion du COVID

Depuis le début de l'année scolaire, un protocole sanitaire est en vigueur dans toutes les écoles. Celui-ci a connu de nombreux changements et a été renforcé début 2021 :

-seuls les masques chirurgicaux ou « grand public » de catégorie 1 seront autorisés. Les masques « grand public » de catégorie 1 sont disponibles dans le commerce et vous pouvez les identifier grâce à leur niveau de filtration indiqué sur la notice ou sur l'étiquette. Le fabricant doit attester d'un niveau de filtration supérieur à 90% pour les particules de 3 microns émises par la personne portant le masque tout au long de son utilisation.

- Cas covid confirmé : quelque soit le virus l'éviction est portée à 10 jours pleins à compter du début des symptômes ou de la réalisation du test si le sujet n'est pas symptomatique. Le retour à l'école est possible au 11^{ème} jour en l'absence de symptôme depuis 48 heures et n'est pas conditionné à la réalisation d'un test.

- cas contact : l'apparition d'un cas confirmé par les élèves en école maternelle conduit à identifier comme contacts à risque tous les élèves de la même classe. A l'école élémentaire, il y a une recherche des contacts à risque dès lors que l'élève ne porte pas de masques (cantine). Un test (antigénique ou PCR) est maintenant préconisé sans délai pour les enfants à partir de 6 ans et les adultes dès qu'ils sont identifiés comme contact à risque ainsi qu'un isolement de 7 jours avec un deuxième test à J7 du dernier contact avec le cas confirmé.

- Aération des locaux : Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les intercourrs, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Désormais, une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures.

- Cantine : Le port du masque est obligatoire même lorsque les élèves sont assis, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson. Le maintien d'une distanciation de deux mètres entre les tables, entre les élèves de classes différentes est désormais requis.

-Test salivaire : nous n'avons pas d'informations pour le moment

c. Alimentation à l'école (gâteaux d'anniversaire, pâtisserie)

Suite aux dernières directives ministérielles, les gâteaux faits-maison ne sont plus acceptés. En cycle 1, les gâteaux d'anniversaires seront réalisés en classe. Les activités de pâtisserie sont intégrées au programme scolaire et permettent de travailler des compétences en lecture et en numération. L'enseignante se chargera d'acheter les ingrédients en respectant la chaîne du froid et les normes d'hygiène. En cycle 2, les anniversaires seront fêtés en fin de mois. Un temps sera consacré en classe à la réalisation de petits cadeaux pour les élèves fêtant leur anniversaire (pas de gâteau, ni boisson). Quant au cycle 3, les anniversaires seront fêtés au fur et à mesure dans le cas où les familles souhaitent acheter un gâteau industriel (liste des ingrédients et date de péremption) et/ou une boisson.

d. Travaux : demandes, bilan

A St Igny, le crêpi de la cheminée au dessus du local de la chaufferie est à reprendre (plaques qui tombent lors d'épisodes de gel). Sous le préau, un espace de rangement assorti d'une assise (type coffre de rangement) serait souhaitable. Le robinet de la cuve de récupération d'eau pour le jardin est à changer. Des petits dysfonctionnements sont à régler : serrure porte de la classe de cycle 2 et digicode qui ne fonctionne plus au cycle 1.

L'école de Saint Igny remercie la mairie pour le financement de matériel informatique : dans le cadre du projet Ecoles Numériques Innovantes Rurales, une deuxième dotation pour un montant de 4475 € avec une subvention de l'état de 50%. Nous remercions la commune pour la mise en place d'une sonnette à l'entrée de l'école.

A Aigueperse, il est demandé la réparation du radiateur situé à l'entrée de la salle BCD/Informatique ainsi que les tringles à rideau.

Par ailleurs, concernant les deux robinets utilisés par les élèves, il est à noter que très peu d'eau s'écoule et bien souvent l'eau est froide. Il faut beaucoup de temps pour avoir de l'eau tiède. Il serait souhaitable que le débit d'eau soit plus important et l'eau tiède.

5. Actions pédagogiques

a. Projet d'école et de classes :

En raison de la crise sanitaire, le projet d'école est toujours actuel. Un bilan a été réalisé en février.

Bilan du Parcours maternelle :

Intitulé de l'action	Axe du projet d'école se référant à l'action	Objectif du projet d'école se référant à l'action	Public concerné	Descriptif succinct de l'action	Evaluation à l'aide des indicateurs retenus
Un carnet de suivi des apprentissages	Accompagner le jeune enfant et sa famille dans son appropriation de son « métier » d'élève	Acquisition du métier d'élève en grande section (passage progressif et individualisé du statut d'enfant à celui d'élève)	Classe de cycle 1	- Lien entre le carnet de suivi des ateliers et le CSA - Appropriation de l'application sur tablette « photobilan » pour illustrer le CSA (par l'enseignant et les élèves)	Projet labellisé en 2019 (CSA lisible et utilisé par les élèves et les parents) : - les élèves de GS sont capables de repérer leurs réussites et d'expliquer le fonctionnement du carnet en classe - les parents visualisent les progrès de leur enfant (rencontre individuelle annuelle)
Semaines de la maternelle	Renforcer la liaison école-famille Accompagner la famille	Permettre aux parents de mieux comprendre le fonctionnement de l'école	Parents de la classe de cycle 1	- ½ journée en immersion en classe pour observer - 1 rencontre « Apéro-débat » pour présenter la participation de la classe au projet JNI à Paris	- Peu de parents présents lors des rencontres soirées débats - Pas de rendez-vous pris pour non-compréhension du fonctionnement de la classe ; parents satisfaits lors de la rencontre individuelle annuelle
Mon cahier de mots	Permettre à tous les élèves de progresser dans leurs compétences langagières et d'oser entrer en communication	Faire le lien entre l'oral et l'écrit par la construction d'un outil de liaison GS/CP (cahier de vocabulaire)	Classe de cycle 1	Passer d'un cahier de vocabulaire collectif (cahier de Renard/Mots) à un outil individuel	- Essais d'outils différents pour le vocabulaire devant les difficultés à avoir un outil progressif et fonctionnel.

En regard du bilan de l'axe 1 :

- Poursuite des actions (nouveaux élèves et nouvelles familles)
- Harmonisation des outils sur les trois cycles : classeur de fiches des mots nouveaux travaillés en rituel de vocabulaire + répertoire alphabétique pour l'orthographe et la production d'écrit + jeu de plateau en lien avec les mots nouveaux (utilisation en classe et à la maison)

Bilan du Parcours de réussite scolaire

Intitulé de l'action	Axe du projet d'école se référant à l'action	Objectif du projet d'école se référant à l'action	Public concerné	Descriptif succinct de l'action	Evaluation à l'aide des indicateurs retenus
Ecrire pour lire et être lu	- Articulation de l'apprentissage de la production d'écrits et de la lecture	- Avoir un outil de parution plus fonctionnel des écrits et productions des élèves	Tous	- Passage du blog du RPI de primblog à un blog wordpress sur le serveur académique - Utilisation des tablettes numériques dans le cadre de la production d'écrits	- utilisation et appropriation par les enseignants du blog pendant le confinement pour favoriser la liaison famille/école - format trop lourd du journal du RPI (réduction du nombre de parutions d'année en année) : - Manque de temps pour la mise en page pour les cycles 3 - Pas d'implication des élèves dans le projet - Très peu de retour de la part des familles
Des outils communs	- Renforcer la continuité des apprentissages et la cohérence verticale des enseignements de la maternelle au CM2	- Permettre des apprentissages curriculaires	Cycles 1,2 et 3	Création de classeur-outils progressifs en maîtrise de la langue (orthographe, grammaire, conjugaison, vocabulaire)	- pas d'outils spécifiques construits (changement des enseignants)

En regard du bilan de l'axe 2 :

- Réduction du format du journal du RPI : 1 page par cycle toutes les 3 semaines (format pdf), pas de rubriques définies au préalable, reflet du travail en classe
- Création d'un outil de leçons en mathématiques et en étude de la langue commun cycle 2 et cycle 3
- Réajustement des programmations d'école (EPS, Sciences, EMC)

Bilan du parcours citoyen

Intitulé de l'action	Axe du projet d'école se référant à l'action	Objectif du projet d'école se référant à l'action	Public concerné	Descriptif succinct de l'action	Evaluation à l'aide des indicateurs retenus
Un conseil de RPI	Former des élèves citoyens, respectueux dans les différents espaces de l'école	Améliorer le climat scolaire en développant des outils de médiation/ de gestion des conflits	Tous	Un conseil de RPI regroupant tous les élèves des 2 écoles est organisé 5 fois dans l'année scolaire. Il permet de réguler la vie du RPI et de proposer des actions communes. Il produit du lien entre les 3 classes et les 2 sites géographiques du RPI.	Production de compte-rendu des conseils de classe : Essoufflement des conseils de vie du RPI. Mise en place dans toutes les classes d'outils de médiation et de gestion des conflits mais pas d'harmonisation au sein du RPI. Les outils sont adaptés à chaque classe d'âge.
Rencontres régulières suivant les projets	Renforcer la liaison école-famille	Améliorer la participation des parents aux actions du RPI (réunions, projets...)	Tous	Permettre aux parents et aux enseignants d'échanger (moments formels et informels) - Rencontres au jardin - Marché de Noël - Semaines de la maternelle - Rencontre - Chorale	Plusieurs projets ont rassemblé les familles : entretien du jardin, expositions des travaux d'élèves...
Un blog d'école fonctionnel	Renforcer la liaison école-famille	Permettre aux parents de mieux comprendre le fonctionnement du RPI et améliorer leur participation	Tous	Une plaquette d'informations et d'explications sur le fonctionnement du RPI est distribuée aux nouvelles familles Passage du blog du RPI de primblog à un blog wordpress sur le serveur académique	Plaquette distribuée à chaque nouvelle famille et enrichie/ modifiée à chaque rentrée scolaire. Blog fonctionnel

En regard du bilan de l'axe 3 :

- Poursuite des actions
- Une fois la crise sanitaire terminée, les conseils de vie du RPI seront relancés

Bilan du parcours d'éducation artistique et culturelle

Intitulé de l'action	Axe du projet d'école se référant à l'action	Objectif du projet d'école se référant à l'action	Public concerné	Descriptif succinct de l'action	Evaluation à l'aide des indicateurs retenus
Une kermesse sur un thème commun au RPI	Développer le goût de la culture et la curiosité des élèves, favoriser les pratiques et l'acquisition de connaissances.	Favoriser des pratiques variées au sein de projets artistiques communs et fédérateurs	Tous	- Réalisation d'un spectacle - Chorale des cycles 1 et 2 hebdomadaire - Chorale avec les cycles 3 5 fois par an - Etre des spectateurs actifs lors de 2 spectacles	Chaque année, un projet commun au RPI a permis aux élèves de rencontrer différents types d'œuvres artistiques.
Un cahier culturel pour le RPI		Permettre l' appropriation de connaissances avec la mise en place d'un cahier culturel pour chaque élève et d'un outil enseignant, regroupant une synthèse des parcours artistiques suivis au cours des 3 cycles.	Tous	Construction d'un outil : classeur culturel pour toutes les classes du RPI qui regroupe les rencontres : artistes, techniques, domaines, etc...	Un classeur commun aux 3 classes a été mis en place : il suit les élèves du cycle 1 au cycle 3.

En regard du bilan du parcours d'éducation artistique et culturelle :

- Poursuite des actions
- Une fois la crise sanitaire terminée, poursuite d'une après-midi en commun à chaque période
- Construire une programmation sur les 3 cycles pour permettre des apprentissages curriculaires sur l'ensemble du cursus primaire

Projets en cours pour 2020 – 2021

- Un projet art visuel (projet réseau écoles éloignées) avait pour objectif d'impulser une dynamique pour échanger sur des pratiques d'enseignements artistiques via le numérique. Il a été mené avec l'aide des Conseillères pédagogiques départementales de janvier à mars 2021 pour la classe de maternelle.
- Projet musique (projet réseau écoles éloignées) : l'objectif est de sonoriser un extrait vidéo. Pour cela, il y aura 7 séances de travail avec des moments collectifs en visio. Le projet débutera le 19 mars et concernera les classes de cycle 2 et 3.
- Ecole et cinéma : les séances au cinéma de Belleville ont été toutes reportées pour le moment.
- Cultur'en bus : cette année, tous les élèves du RPI bénéficieront de la venue du Cultur'en bus. Celui-ci propose des animations pour les élèves sur des divers thèmes : les cycles 1 et 3 ont choisi "Sur les traces des Gallo-Romains" et le cycle 2, le système solaire. Ces animations auront lieu au mois de juin dans les écoles.
- Les classes de cycle 1 et 2 participeront à la « coupe de France du potager » organisée par l'association Landestini. Les potagers dans les deux écoles seront entretenus. Nous faisons appel au don de graines ou de plants !
- Sorties/animations sur la nature :
Au cycle 1 : une matinée par semaine à l'extérieur (jardin de l'école et autres milieux naturels)
Au cycle 2 : avec le Symisoa : - reconstituer en classe un milieu de vie
- le cycle de l'eau

Au cycle 3 :

- Le système écoforestier avec une sortie en forêt à Aigueperse (Fédération des chasseurs du Rhône)
- La biodiversité aquatique (SYMISOA)
- Animation sur la faune avec une sortie au Col de Cri (France nature environnement)
- Animation sur le compostage en mai (CCSB)

b. Projet numérique : ENIR

Grâce à ce deuxième projet numérique, la maire de Saint Igny va nous permettre de bénéficier d'un grand écran interactif associé à un ordinateur portable dans la classe de cycle 2. Ceci remplacera le vidéoprojecteur qui ne fonctionne presque plus (vétusté).

c. Evaluations : présentation

En maternelle, le carnet de suivi des apprentissages sera transmis 2 fois dans l'année scolaire.

A partir du CP, les bulletins réalisés avec le LSU (livret scolaire unique) seront communiqués 2 fois dans l'année scolaire. Des rendez-vous individuels avec les parents sont programmés dans les trois classes.

Les résultats aux évaluations nationales CP/CE1 sont conformes aux observations faites en classe des réussites et des besoins des élèves. Elles ont été passées en septembre avec l'aide de M. Montmartin, coordonnateur du réseau rural de Monsols.

En janvier : Le taux de réussite est bas pour la compétence "associer un nombre à une position" mais nous ne sommes pas surprises car l'exercice demandé est difficile et demande beaucoup d'abstraction (il n'y a pas de graduations seulement un nombre en début et en fin de droite et les élèves doivent estimer quel nombre pourrait se trouver à un certain emplacement). La présentation est différente de celle travaillée en classe où on positionne les nombres sur une droite graduée à l'unité.

On obtient un excellent taux en lecture de phrases et de textes car plusieurs élèves étaient lecteurs à leur entrée en CP.

En français et mathématiques, on retrouve 2 élèves fragiles.

nombre d'élèves selon le taux de réussite	Compétences	Ecrire des nombres entiers	Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	Comparer des nombres	Associer un nombre entier à une position	Additionner	Soustraire		
100,00%		6	2	2		5	4		
De 80 à 100%			3			1	1		
De 55 à 80%			1	4	6		2		
>50%		1	1	1	1	1			

nombre d'élèves selon le taux de réussite	Compétences	Ecrire des syllabes simples et complexes	Ecrire des mots	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Manipuler des phonèmes	Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	Lire à voix haute des mots	Lire à voix haute un texte	Comprendre des phrases lues seul(e)
100,00%		2	1	3		13 >100%	4 >100%		1
De 80 à 100%		2	3	4	6	4	1		4
De 55 à 80%		2				2	1		
>50%		1	3		1		2	3	2

d. Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

L'activité pédagogique complémentaire est définie pour une période donnée avec un objectif ciblé de travail. Chaque élève est susceptible d'être concerné au cours de l'année, les parents des enfants concernés sont contactés pour avoir leur accord, déterminer le jour et la durée de l'aide et expliquer le projet pour leur enfant.

Horaires de l'aide personnalisée : A St Igny : Cycle 1 et 2 : les lundis et jeudis de 11h45 à 12h30 ou de 16h30 à 17h15 ;

A Aigueperse : Marjorie Pinto : les mardis et jeudis de 16h30 à 17h30

e. Dispositifs d'aide (PPRE, PAP, RASED, Pôle Ressources...)

Sur le RPI, plusieurs PPRE ont été construits pour aider des élèves en difficultés. Des élèves sont suivis par la MDPH et l'enseignante référente. Nous déplorons le manque de moyens accordés au Rased qui n'a pas les finances pour se déplacer dans nos communes rurales mais nous apprécions la venue et l'investissement des nouveaux médecin, infirmière et psychologue scolaire.

f. Actions du Conseil Ecole Collège

La liaison écoles-collège pour les CM2 se fait comme les années précédentes.

- Visite du collège : les CM2 sont allés au collège le jeudi 28 janvier. Il n'y aura pas de seconde visite.
- Intervention de Mr Montmartin (coordonnateur du réseau rural de Monsols) : une séance pour préparer la visite du collège puis 3 séances (après la visite) pour préparer un exposé qui devait être présenté lors des portes ouvertes du collège. Les portes ouvertes ont été annulées.
- Un projet annuel permettant la liaison écoles/collège : rallye lecture sur le thème de l'environnement. Suite à ce rallye, Mme Jullian (professeure documentaliste) est venue à Aigueperse une demi-journée pendant laquelle les CM2 ont réalisé des photomontages. Le but était de faire deviner aux autres élèves de CM2 les livres du rallye lecture à partir du photomontage.
- La classe de cycle 3 envisage de participer à la course solidaire.

6. Périscolaire

a. Utilisation des locaux scolaires en dehors des horaires scolaires

Les locaux scolaires sont laissés en libre accès pour l'organisation des garderies.

b. Accueil périscolaire : présentation, organisation

Garderies gratuites (financées par les mairies) :

Aigueperse : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 8h45 et de 16h30 à 17h

St Igny : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 8h35, de 11h45 à 12h et de 16h30 à 17h.

Garderie payante à St Igny : lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h et mercredi de 8h30 à 12h (Inscription en mairie de Saint Igny)

Cette garderie est encadrée par Sylvie Teluob et est ouverte à tous les élèves de maternelle et accessible si besoin aux collégiens. Le mercredi matin, la garderie est assurée par Séverine Condemine de 9h à 12h avec un accueil possible des enfants à partir de 8h30. Une carte mise en vente par la Mairie comprend 30 h de garderie pour un coût de 60 €.

Cantine scolaire : Les deux services sont opérationnels.

Directrice d'école
Mme BERNARD Marion
Date : 09/03/2021

Signature



Directrice d'école
Mme PINTO Marjorie
Date : 09/03/2021

Signature

